



MAIRIE DE
CARLENCAS ET LEVAS

A Carlenças et Levas, le 23 mars 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE

Lundi 30 mars 2026 à 18h00

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations.

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la séance du 20 mars 2026
2. Indemnité du Maire
3. Indemnités des Adjointes
4. Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
5. Délégations du Maire aux Adjointes
6. Création des commissions communales et désignation des représentants
7. Désignation des délégués dans les instances de groupements dont la commune est membre
8. Validation des comptes de gestion 2025
9. Validation des comptes administratifs 2025
10. Participation communale aux repas des élèves

Le Maire

Sylvie TOLUAFE

